

Socio Educatif
du collège **Léonard de Vinci**
Boulevard du Raquin
69680 CHASSIEU
fsedevinci@gmail.com



Réunion FSE du 16-09-2020

CR AG de rentrée

12h-13h30 en salle de réunion ou réfectoire

Présents : I. Baroteaux, J. Bonnet, N. Chevret, S. Ovieve, D. Prévôt, A. Ruas, C. Tillier, A. PIERRON

Excusés : S.Tisserand, L.Perrin, A.Bauerle, A.Girard, E.Rose, B.Mercet.

1) Validation des retours de projet

L'ensemble des dossiers ont été pré-étudiés avec Mme BAROTEAUX et Mme RUAS.
Pour information il y a 20 demandes de bus pour 11 possibles. Une solution serait de favoriser les TCL.

Les demandes sont nombreuses.

- Sortie à la ferme : 10 euros demandés aux familles pour financer le transport. 5 euros seront donnés par le FSE pour chaque élève adhérent pour soulager le paiement de l'entrée. Mme TILLIER fera un mot aux familles. Les adhérents paieront donc 10 euros, les non adhérents 15 euros.

Cette année marque un tournant avec une évolution des actions soutenues par le FSE, notamment des actions recentrées sur le bien vivre et le mieux vivre ensemble au collège (en lien avec le projet du FSE).

- Sortie au Karavan Théâtre 6^{ème} : 600 euros attribués pour 4 classes.
- Sortie au Karavan Théâtre 4^{ème} : 0 euros attribué car sortie obligatoire.
- Sortie musée gallo-romain 4^{ème} latinistes : 300 euros attribués (le collège finance le bus).
- Récompense concours arts plastiques + challenge de Léo : 350 euros attribués.
- Collège et cinéma en complément : 300 euros attribués (le collège finance les tickets TCL).
- Big challenge : 450 euros attribués (financé en totalité par le FSE), lors de la 1ere dizaine de mai.
- MBA : 225 euros attribués, les TCL sont pris en charge par le collège.
- Projet EDD et ruches au collège : 500 euros attribués. Des demandes liées au CVC seront faites. L'EDD du Rectorat a été sollicité
- Projet EDD : sorties liés à l'EDD : 800 euros attribués. On partira sur 16 éco-délégués (ceux de l'AS pêche) pour ensuite aller vers 1 référent par classe + volontaires.
- Abonnement CDI : 171 euros

Le budget CDI est limité. Il a été augmenté. L'an prochain l'établissement continuera sa dotation pour soulager le financement du FSE.

Remarque de Mme BAROTEAUX : tout ce qui est immobilier doit être pris en charge par le collège.
Pour tout ce qui est fond CDI ce sera pris en charge par le CDI (Mme RUAS fait le lien)

- Comics : 250 euros attribués.
- Concours CDI : 100 euros attribués.
- Jeux de société : 250 euros attribués.
- Quartier livre : 500 euros attribués.

Pour cette année le soutien est fait au CDI. Par souci d'équité, le FSE peut soutenir une discipline, une année, en étant toujours au service des élèves.

- Sorties vélo et planétarium : 300 euros attribués. Remarque : sorties vélos en 5^{ème} en lien avec l'ASSR.
- Sortie EPI 6^{ème} : 360 euros attribués.
- Le petit théâtre ambulant : 900 euros attribués.
- 3000 euros pour l'aménagement de la cour (jeux, ...) : rendre la cour agréable.
- 1000 euros attribués : anticipation de sorties non prévues.

Pour mémoire 2000 euros sont en provision pour aménager un local du FSE.

2) Nouveau bureau-nouvelles missions

Deux arrivées au bureau : Mmes MERCET et PIERRON.

Au-delà des gros dossiers que sont les adhésions, les photos, le dossier de subvention, le FSE est sollicité pour poursuivre et étendre ses missions (commande de matériel pour soulager les familles). L'an dernier il y a eu un changement de bureau du FSE, les missions « courantes » ont été maintenues, des sollicitations nouvelles sont apparues (commandes de matériel), un projet a été élaboré. Le FSE s'est constitué autour d'un bureau avec des membres nombreux, des missions réparties, pour un fonctionnement qui semble avoir donné satisfaction.

Missions 2020-2021	Membres du bureau et responsables
Photos Demande de subventions Adhésions Commandes groupées français Recherche de mécènes Concours Flyer, affiches Local FSE Cour oxygène Commande groupée mathématiques	Mmes TILLIER et TISSERAND Mme PIERRON et M. CHEVRET Mmes RUAS et GIRARD Mmes MERCET, RUAS, PIERRON et M.BONNET, CHEVRET. Mme PERRIN Mme PERRIN Mmes PREVOT, TILLIER, RUAS Mme PIERRON M.CHEVRET
Décisions	Collectif

3) Les adhésions FSE

Dernière limite 2 octobre pour que chaque retour soit « massif ».

Mmes RUAS et GIRARD portent le dossier.

Mme GIRARD récupère les 6^{ème} et 5^{ème}, Mme RUAS récupère les 4^{ème} et 3^{ème}.

4) Les photos FSE

21 et 22 septembre.

Mmes TISSERAND et TILLIER portent le dossier.

Nous gardons le même photographe cette année mais Mmes TILLIER et TISSERAND feront le point sur la nécessité de la qualité des photos et sur le coût du service.

5) Le dossier de subvention

Dossier à rendre le 25 septembre 2020.

Mme PIERRON et M. CHEVRET portent le projet. Dossier finalisé et prêt à partir.

Un courrier est fait aussi à M. le Maire.

6) Le projet FSE

Prévision et conception d'un projet FSE.

Au-delà des voyages et des sorties la mise en œuvre d'un local du foyer et l'aménagement d'une cour agréable sont mis en perspective. Le bureau du FSE va œuvrer en ce sens.

Le local du FSE : pour mémoire 2000 euros sont en provision pour aménager un local du FSE en termes de matériel, de jeux, ...).

Pour son fonctionnement il faudra un fonctionnement autonome tout en sollicitant un minimum d'adultes (élaboration d'une charte, élaboration d'une carte adhérent, des inscriptions 30 min par 30 min, une caméra).

Mmes PREVOT et TILLIER seront référentes de ce dossier avec Mme BAROTEAUX. Une fois encore la métropole peut être partenaire. L'idée serait d'abord d'avoir le lieu, puis le matériel, puis mettre en place les protocoles sanitaires et d'organisation.

La récré oxygène : 3000 euros attribués pour aider à l'aménagement d'une cour agréable, sportive, oxygénée.

7) Avance pour matériel de maths

Validé.

8) Questions diverses

RAS.

M.CHEVRET, Trésorier du FSE pour le bureau du FSE.